

Réseau  
Compost  
Citoyen



# Cahier d'acteur

La France s'adapte : Vivre à +4°C

Consultation publique  
sur le Plan National  
d'Adaptation au  
Changement Climatique

[www.reseaucompost.org](http://www.reseaucompost.org)

# SOMMAIRE

- 01** Quelle place pour la prévention et de la gestion de proximité des biodéchets dans l'adaptation au changement climatique ?  
**P. 3**
- 02** Le Réseau Compost Citoyen c'est quoi ?  
**P. 4**
- 03** Promouvoir la prévention et la gestion de proximité des biodéchets  
**P. 5**
- 04** S'adapter au réchauffement climatique : nos propositions : axe 1  
**P.5**
- 05** S'adapter au réchauffement climatique : nos propositions : axe 2 & 3  
**P.6**
- 06** S'adapter au réchauffement climatique : nos propositions : axe 5  
**P.7-8**

# Quelle place pour la prévention et de la gestion de proximité des biodéchets dans l'adaptation au changement climatique ?

La **gestion des déchets** représente aujourd'hui **3% des gaz à effets de serre** (collecte, incinération...). A l'heure actuelle, **un tiers** de nos ordures ménagères est composé de déchets que l'on peut composter localement. Appelés **biodéchets**, ces restes de cuisine et de table ou déchets de jardin peuvent retourner localement au sol sans nuisances. Cette démarche de gestion locale permet de **réduire l'impact environnemental**, de redonner vie à nos sols et de nous engager dans le tri obligatoire de ces déchets sur l'ensemble du territoire français depuis le 1er janvier 2024.



Par son impact carbone réduit, n'induisant que très peu de transport des matières organiques, **le compostage de proximité a toute sa place dans des politiques d'adaptation au changement climatique**. En effet, la valorisation et retour au sol des matières organiques n'est pas une fin en soi, mais bien un moyen pour enrichir des sols, les rendre plus résilients face aux sécheresses et aux inondations et leur permettre de mieux stocker le carbone. Pour reprendre une phrase de Marc-André Selosse, biologiste et spécialiste des sols : **la lutte contre le changement climatique peut et doit passer par les sols**.

# Le rôle du Réseau Compost Citoyen et de la Prévention et gestion de proximité des biodéchets

## Le Réseau Compost Citoyen, 1er acteur du compostage de proximité

Association loi 1901, le **Réseau Compost Citoyen est un acteur national phare de la prévention et de la gestion de proximité des biodéchets depuis 2015**. Il est impliqué de manière active dans la filière du compostage de proximité et la filière métier et formation PG PROX. Au travers de ses 12 réseaux régionaux et de ses 1150 adhérents, l'association touche plus de 12 millions d'habitantes et habitants en France. Ses adhérents sont majoritairement de simples citoyens (~45%), mais aussi des professionnels du compostage (~30%) et des collectivités territoriales (~25%).

Le Réseau Compost Citoyen national a pour mission également de **fédérer et de porter la voix des acteurs de la prévention et de la gestion de proximité des biodéchets** (notamment auprès des pouvoirs publics), de s'assurer de la transmission des bonnes pratiques de compostage. Les actions du réseau sont nourries par son observatoire national qui a notamment produit l'étude sur les coûts du compostage partagé, le guide du Compostage Autonome en Établissement (CAE) en prestation pour l'ADEME. Cet observatoire travaille actuellement sur des indicateurs pour recueillir les données les plus précises possibles.



## Promouvoir la prévention et la gestion de proximité des biodéchets

Le Réseau a pour objet de promouvoir cette démarche dans une logique d'économie circulaire :

1. sur le plan **écologique**, par l'incitation à la prévention des biodéchets, au tri, au compostage et à l'utilisation du compost ;
2. sur le plan **économique**, par la défense des intérêts matériels et moraux tant collectifs qu'individuels des usagers citoyens ;
3. sur le plan **social**, par une gestion participative et locale, génératrice d'emplois et de convivialité.

## Réduire et composter les biodéchets des ménages et des professionnels requiert des compétences spécifiques.

C'est pourquoi le Réseau Compost Citoyen et l'Agence nationale du développement durable (ADEME) ont développé des formations thématiques. Plus de 60 organismes de formations homologués existent en France métropolitaine et ultra-marine. Le Réseau Compost Citoyen anime ce réseau d'organismes de formation, ainsi que le dispositif de formation incluant 4 parcours de formation (dont 2 certifiants, que sont les parcours guide-composteur et maître-composteur).

# S'adapter au réchauffement climatique : nos propositions

Le Réseau Compost Citoyen a rédigé des propositions en lien avec certaines mesures proposées dans chaque grand axe de la consultation publique.

## **Axe 1 : Protéger la population des effets du changement climatique**

- Mesure 13 : **Renaturer les villes pour améliorer leur résilience face au changement climatique.**

Le compostage de proximité a toute sa place dans cette mesure visant à développer la **résilience des villes** face au changement climatique, dans une logique de renaturation et de végétalisation des villes. En effet, les sols urbains artificialisés sont en grande partie dégradés. Une fois désimperméabilisés, ils auront besoin de reconstituer leurs nutriments pour être à nouveau fertiles et accueillir arbres, végétaux, jardins partagés ou potagers urbains. Le compost est reconnu comme un amendement de qualité pour nourrir ces sols urbains. Le produire en proximité, in situ dans les villes (au travers du compostage partagé de quartier ou de pied d'immeuble) permettra de le réutiliser directement sur place, sans transport générateur de GES.

Un sol riche en amendement organique et bien paillé grâce à une gestion intégrée des déchets verts est en outre plus résilient face à la sécheresse et aux épisodes météorologiques extrêmes (pluies, températures caniculaires,...).

- Mesure 20 : **Déployer les solutions d'adaptation fondées sur la Nature**

Les Solutions fondées sur la nature sont définies par l'UICN comme : «les actions visant à protéger, gérer de manière durable et restaurer des écosystèmes naturels ou modifiés pour relever directement les défis de société de manière efficace et adaptative, tout en assurant le bien-être humain et en produisant des bénéfices pour la biodiversité ». Le compostage repose sur les services rendus par les écosystèmes du sol pour dégrader la matière organique en humus selon un processus naturel, ce processus étant simplement accompagné par l'humain pour éviter les externalités négatives (odeurs, présence de rongeurs...)

Il est essentiel aujourd'hui d'investir dans des solutions d'adaptation fondées sur la Nature comme le compostage. Celui-ci joue un **rôle crucial dans la captation et le stockage de carbone** et participe grandement à restaurer les sols abîmés et leur biodiversité. Nous rappelons que 60% des sols sont dégradés alors que 90% de la biodiversité terrestre passe toute ou partie de sa vie dans les sols.

Le bon équilibre des écosystèmes des sols urbains et péri-urbains est essentiel pour que ceux-ci portent les **projets de végétalisation urbaine** nécessaires à la réduction des îlots de chaleur urbains, mais aussi le développement de boucles alimentaires ultra-locales. Des exemples vertueux de fermes urbaines existent notamment à Toulouse, en Seine-Saint-Denis ou à la Rochelle et dans bien d'autres territoires.

Enfin, le compostage de proximité ne nécessite aucune autre ressource que les déchets qu'il traite pour fonctionner.

## Axe 2 : Assurer la résilience des territoires, des infrastructures et des services essentiels

- Mesure 22 : **Mettre à disposition des collectivités les informations nécessaires pour leur adaptation au changement climatique**

Information et formation sont deux leviers puissants pour préparer à la planification puis au passage à l'action. Face au défi du changement climatique, il est essentiel de mettre à disposition des collectivités des données fiables sur tous les sujets, y compris dans le cadre de la gestion des déchets et des biodéchets en particulier. C'est dans cette optique que le Réseau Compost Citoyen propose de **soutenir le développement d'outils** de collecte de données et de **mise à disposition de ces données** :

1. En **soutenant les observatoires régionaux** des déchets et leur développement
2. En **harmonisant nationalement les indicateurs** pour permettre de remonter des données fiables et comparables sur tout le territoire (alimentant notamment la base SINOE de l'ADEME)
3. En **s'appuyant sur l'expertise du Réseau Compost Citoyen** en la matière.

Pour transmettre ces outils, il est essentiel, en parallèle, d'**organiser des sessions de sensibilisation** ou de formation **à destination des décideuses et décideurs**, élu.es et agent.es de la fonction publique. Cela rejoint la **mesure 49** de l'axe 5 de la présente consultation sur la formation des agent.es de la fonction publique aux enjeux de l'adaptation.

## Axe 3 : Adapter les activités humaines : assurer la souveraineté alimentaire, économique et énergétique de notre pays à +4°C

Un des piliers qui fonde l'action du Réseau Compost Citoyen est la **réduction de l'empreinte carbone**. Cela implique de concevoir les politiques publiques de gestion des biodéchets en calibrant au plus juste les différentes modalités : compostage de proximité, collecte et gestion industrielle, mais aussi solutions hybrides. Ces dernières consistent en général en la mise en place de Point d'apport volontaire avec apport de structurant et la mise en place de réseaux de micro-plateformes en bout de champ.

En effet, que ce soit pour l'autoproduction ou pour permettre la haute rentabilité à l'hectare des exploitations périurbaines, le compost et ses différentes échelles de production sont essentielles pour la **résilience des boucles alimentaires**.

- Mesure 38 : **Assurer la résilience de l'économie de la filière bois**

**L'approvisionnement en structurant et particulièrement en broyat de bois est essentiel pour sécuriser toute la filière de compostage.** Sans structurant, pas de compostage et donc de valorisation des biodéchets ! Le Réseau Compost Citoyen appelle à faciliter la sortie de statut de déchets des sous-produits (sciure, copeaux) pour une valorisation matière. Actuellement, le broyat de bois reste considéré comme un déchet et donc soumis à une réglementation qui contraint fortement le développement de la filière.

## Axe 5 : Mobiliser les forces vives de la Nation pour réussir l'adaptation au changement climatique

- Mesure 48 : **Poursuivre et renforcer l'éducation au climat dans l'enseignement scolaire et dans les cursus de l'enseignement supérieur**

### **Former les personnels de l'Education Nationale au compostage**

Le Réseau Compost Citoyen propose de renforcer la sensibilisation des personnels de l'enseignement scolaire aux enjeux climatique, en intégrant le parcours "réfèrent de site" de compostage (1 journée de formation soit 7 heures) dans leurs temps de formation continue.

Cette formation leur permettrait d'acquérir les connaissances et compétences de base sur la prévention et la gestion de proximité des biodéchets, et de les intégrer pleinement dans leur enseignement. Ils pourraient, en outre, **allier théorie et pratique** en assurant, le cas échéant, le suivi et l'animation d'un site de compostage autonome en établissement dans leur propre école.

### **Intégrer des éléments liés aux enjeux du sol vivant et du tri des déchets alimentaires dans les programmes scolaires et développer des ressources :**

Inscrire des modules d'enseignement sur ces sujets dans les programmes scolaires nous semble également important pour renforcer l'éducation des plus jeunes à ces enjeux. On peut imaginer déployer des sites de compostage pédagogiques dans les écoles pour initier au tri des biodéchets dès le plus jeune âge et ancrer ces gestes.

Dans le cadre de la **labellisation E3D des établissements**, nous proposons de faire de la question du compostage et de la prévention des déchets alimentaires un élément incontournable de la démarche. Cela permettra non seulement de mieux sensibiliser les personnels et les élèves, mais aussi d'agir directement et concrètement sur les volumes de déchets générés à la cantine scolaire et de les valoriser sur place (comme le font déjà un certain nombre d'établissements scolaires en France).

Côté ressources, Le Réseau Compost Citoyen et ses adhérent.es ont développé de **nombreux outils pédagogiques** (comme la Boucle du compost) qui pourraient être largement diffusés via les sites académiques, les formations pédagogiques et le Réseau Canopée. Nous proposons de participer à la production de nouvelles ressources pédagogiques sur les sujets touchant à notre expertise.

## Axe 5 : Mobiliser les forces vives de la Nation pour réussir l'adaptation au changement climatique

- Mesure 49 : **former tous les agents de la fonction publique aux enjeux de l'adaptation**

Comme cela a été évoqué pour la mesure 22 de l'axe 2, **la formation est essentielle pour réussir l'adaptation au changement climatique.**

Le Réseau Compost Citoyen propose d'inclure, dans les sessions de **sensibilisation à destination des agents**, une formation aux enjeux du retour au sol de la matière organique via le compostage et à son intérêt dans les politiques territoriales d'adaptation au changement climatique.

Le Réseau Compost Citoyen travaille déjà régulièrement avec le **CNFPT** pour la formation des agents de la fonction publique sur la prévention et la gestion de proximité des biodéchets. Il pourrait également **mobiliser les organismes de formation** de son réseau pour mener ces temps de sensibilisation auprès de tous les agents de la fonction publique.



**Crédit photo Réseau Compost Citoyen**

**Contact** : Réseau Compost Citoyen

Cécile BUSSIERE, chargée de plaidoyer et partenariat  
c.bussiere@reseaucompost.org  
www.reseaucompost.org